



# PEDT

**LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE  
DU PAYS DE LALBENQUE-LIMOGNE**

**2024-2027**

# PRÉAMBULE

Le PEDT défini sur le Pays de Lalbenque-Limogne est issu d'une démarche participative associant l'ensemble des élus des communes membres et les acteurs éducatifs du territoire. Cette réflexion menée collectivement a abouti à un PEDT intercommunal.

Ce projet se veut être un socle commun ayant vocation à soutenir l'ensemble des projets éducatifs du territoire ou à susciter l'émergence d'un PEDT communal.



Il permet à chacun (communes et/ou écoles et/ou RPI) de s'y inscrire et de le faire évoluer au regard du contexte local et des besoins identifiés.

L'objectif de cette démarche est de garantir la cohérence des politiques éducatives menées à l'échelle du territoire et la continuité éducative entre les différentes actions menées.

Ainsi, les gestionnaires signataires d'un PEDT sur le territoire du Pays de Lalbenque-Limogne s'engagent à travailler en partenariat et notamment :

- à s'échanger des informations,
- à faciliter les activités menées par la mise à disposition de locaux, de moyens matériels et/ou humains,
- à s'inviter et à participer aux espaces de coordinations mis en œuvre dans le cadre des PEDT,
- à mener des actions en commun.

## La coordination du PEDT

Le Projet Educatif de Territoire est coordonné par le/la responsable des services à la population de la communauté de communes et coordinateur(trice) de la Convention Territoriale Globale.

# Qu'est ce que le PEDT ?

Le projet éducatif de territoire (PEDT), mentionné à l'article L. 551-1 du Code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.



Ce projet relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. À l'occasion de la nouvelle organisation du temps scolaire qui s'est généralisée dans les écoles primaires depuis la rentrée 2014, cette démarche doit favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires, voire extrascolaires, ou permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant.

## Quels sont les objectifs du PEDT ?

- Renforcer la réussite éducative et le bien-être des enfants,
- Créer un cadre permettant à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions sur un territoire,
- Permettre à tous les enfants d'accéder à des activités périscolaires de qualité
- Créer des passerelles entre temps scolaire et périscolaire.

# Le PEDT, une action de la CTG

Le Projet Educatif de Territoire du Pays de Lalbenque-Limogne participe à conforter l'offre de services pour les enfants et les familles, et traduit une action identifiée dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG).

**Fiche action A-1.2.2 : faire vivre le PEDT**

## Convention Territoriale Globale Projet social de Territoire

À consulter sur :

<https://www.cc-lalbenque-limogne.fr/projet-educatif-de-territoires/>



**Projet Educatif de Territoire (PEDT)**



Projet pédagogique des structures :

- Projet d'établissement pour la crèche
- Projet d'agrément RPE
- Projet pédagogique ALSH et Plan mercredi

# Diagnostic de territoire

## Quelques constats :

Le territoire de la Communauté de Communes compte 8 886 habitants (INSEE 2022)

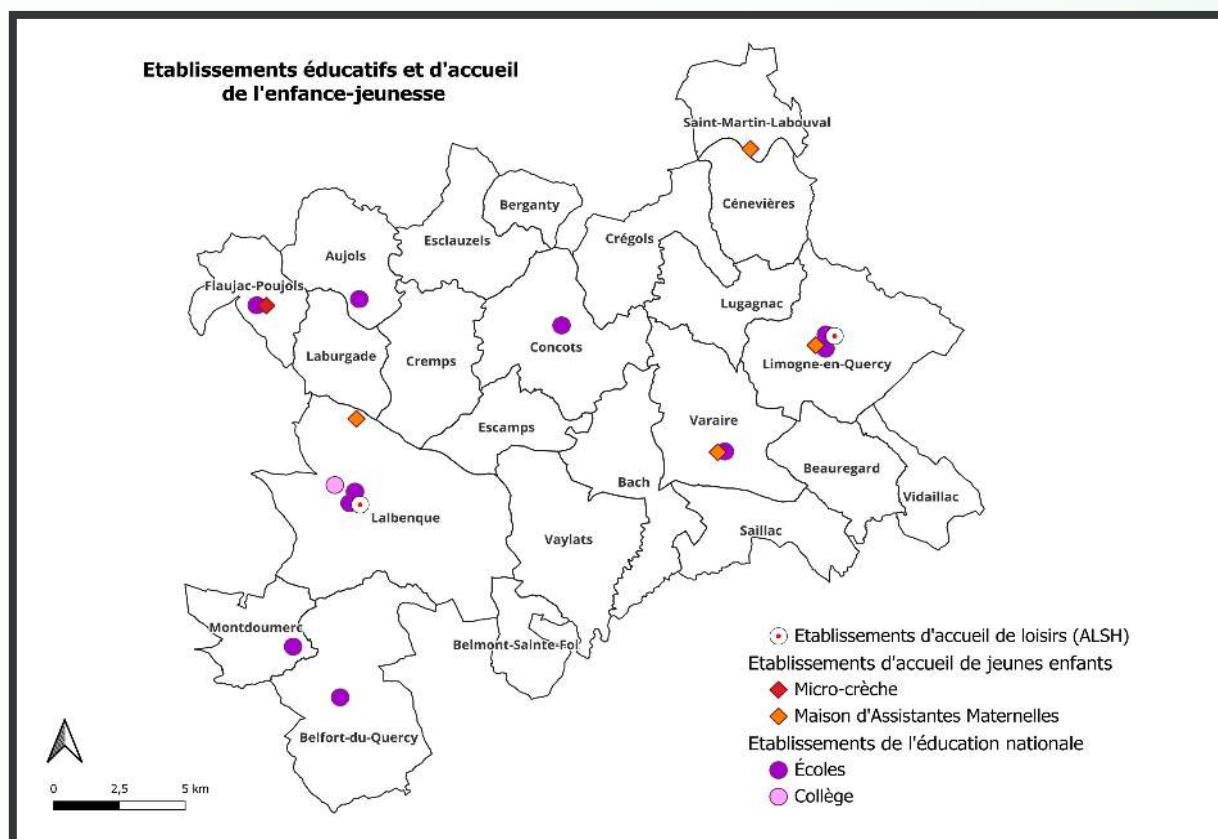
Ce territoire s'articule autour de plusieurs bassins de vie : Cahors, vallée du Lot, Cajarc (Grand Figeac), Villefranche-de-Rouergue.

Malgré une natalité en baisse, 43 naissances recensées en 2024 contre 51 en 2022. La population du territoire est en croissance avec une variation annuelle positive de +1,1%. La démographie « enfant » est en baisse même si elle enregistre des fluctuations importantes en fonction des années et des communes.

Depuis 2020, les effectifs scolaires sont à la baisse. 659 enfants de 3 à 12 ans sont scolarisés dans une école publique sur le territoire en 2024 (contre 684 en 2022) et environ 100 élèves dans une école privée à Limogne en Quercy et à Lalbenque.

Certaines écoles fonctionnent en Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec des communes limitrophes (Grand Cahors).

En 2024, environ 450 enfants fréquentent les ALSH de gestion intercommunale sur le territoire qui enregistrent une augmentation de fréquentation en 2021.



# Évolution des effectifs scolaires

Ecoles Publiques	Rentrée 2018	Rentrée 2019	Rentrée 2020	Rentrée 2021	Rentrée 2022	Rentrée 2023	Nb de classes 2023	Rentrée 2024
Flaujac/Cieurac/Aujols	103	120	123	120	116	130	6	124
Varaire/Concots	64	68	66	66	71	62	3	52
Limogne en quercy	78	78	85	82	90	91	4	86
Tour de Faure/Saint Martin	67	67	64	57	57	70	3	76
Labenque	247	251	251	259	247	238	11	222
Montdoumerc/fontanes/Belfort	109	98	104	107	103	104	5	99
<b>TOTAL effectifs scolaires</b>	<b>668</b>	<b>682</b>	<b>693</b>	<b>691</b>	<b>684</b>	<b>695</b>	<b>32</b>	<b>659</b>

Données Education Nationale : document de transparence

## Les écoles du territoire

659 enfants de 3 à 12 ans sont scolarisés sur le territoire en 2024

Source Education Nationale – document de transparence



Ecole du territoire

RPI

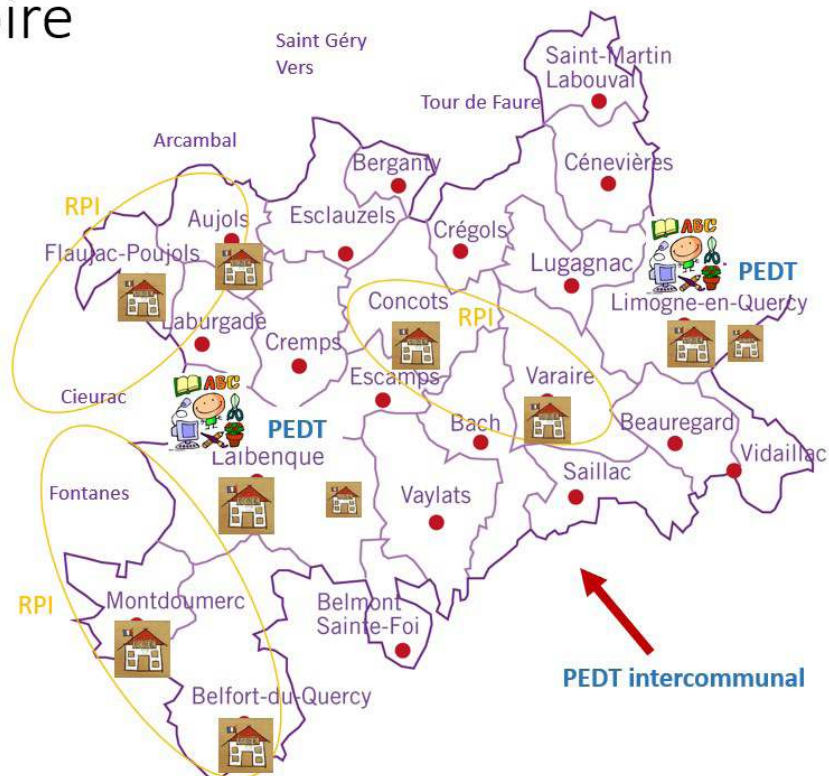
Regroupements pédagogiques



Accueil de Loisirs Associé à l'école (ALAE)

PEDT

Projet Educatif de Territoire



### Atouts et contraintes du territoire

ATOUTS	CONTRAINTES
<p>Un maillage des structures enfance-jeunesse sur le territoire permettant un accueil à taille humaine et de proximité.</p> <p>Un maintien des effectifs scolaires et une augmentation de la population au regard de la baisse constatée dans le Lot.</p> <p>Une forte évolution des effectifs des enfants accueillis dans les accueils éducatifs du territoire et une pérennisation des structures.</p> <p>Des équipes permanentes au sein des ALSH intercommunaux et une proposition de formation en direction des personnels (formation continue, initiale et analyse des pratiques)</p>	<p>Un turn-over parmi les animateurs et des problématiques pour recruter des personnels formés et expérimentés.</p> <p>Des temps de travail fractionnés et à temps réduit pour les animateurs travaillant dans les ALAE.</p> <p>Une faible ingénierie dans les communes pour soutenir la gestion des accueils au regard des contraintes administratives, de l'expertise nécessaire et de la charge de travail associée.</p> <p>Une difficulté à mobiliser les enseignants et les parents d'élèves dans les instances des PEDT.</p>

### Besoins repérés

Gestionnaire et structures	Public	Besoins repérés
CCPLL ALSH mercredi et vacances	Niveau maternelle	Prendre en compte les besoins de tous les enfants (y compris besoins particuliers) Consolider la gouvernance du projet et le lien avec les enseignants et les parents Renforcer le fonctionnement du projet inclusion et de l'espace sensoriel en partageant son fonctionnement avec les équipes communales des ALAE à Limogne et à Lalbenque.
	Niveau élémentaire	
ALAE Lalbenque	Niveau maternelle	Accorder les règles d'occupation des locaux ALAE / ALSH : règles de vie similaires, utilisation du matériel similaire...
	Niveau élémentaire	
ALAE Limogne-en-Quercy	Niveau maternelle	Travailler sur le partenariat avec les familles et les enseignants au travers d'outils de communication par exemple. Consolider les partenariats extérieurs Développer la sensibilisation aux valeurs de la République et de la laïcité. Développer les actions et réflexions autour de l'inclusion.
	Niveau élémentaire	
ALAE de Elajiac, Poujols	Niveau maternelle	Des formations et un accompagnement des animateurs sur le terrain. Des associations/ bénévoles volontaires aux heures correspondantes
	Niveau élémentaire	

# ***La composition du comité de pilotage***

## **du PEDT intercommunal**

S'adosse à la Commission Sociale et Solidarité :

- la Vice-Présidente «social et solidarité», la déléguée à la Vice-Présidence «social et solidarité» et les élus de la commission «social et solidarité»,
- la Vice-Présidente en charge de la culture, du sport, du patrimoine et de la vie associative,
- la coordinatrice du PEDT intercommunal,
- les directeurs des structures enfance-jeunesse Communautaire,
- la responsable du Pôle Culture de la CCPLL,
- les partenaires : la CAF, la DSDEN- Education Nationale et le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, et la MSA,
- les enseignants du territoire,
- l'EVS la Tresse,
- les parents d'élèves.

Il se réunira une fois par an et chaque école mettant en oeuvre un PEDT organisera un comité de pilotage par an, dans le cadre d'un conseil d'école.

# Les objectifs du PEDT intercommunal poursuite des objectifs 2021-2024

validés lors du Conseil Communautaire du 13 mai 2024



## **Assurer la sécurité affective, morale et physique des enfants**

- favoriser l'apprentissage du vivre ensemble (respect, écoute, découverte des différences,...)
- Prévenir et sanctionner toutes formes de violences
- Garantir un encadrement suffisant et professionnaliser les personnels qui interviennent auprès des enfants
- Favoriser la continuité éducative
- Créer ou améliorer des espaces publics adaptés aux enfants

## **Prendre en compte les besoins des enfants en fonction de leur âge**

- Accueillir les enfants dans des espaces aménagés, intérieurs et extérieurs, qui répondent à leurs besoins.
- Proposer des animations et des activités diversifiées et adaptées en fonction des âges et de leur stade de développement
- Être attentif aux rythmes des enfants (libre de ne rien faire – de se reposer)

## **Participer au développement des compétences sociales des enfants**

- Favoriser la socialisation des enfants (lien avec d'autres enfants, d'autres adultes – intergénération – diversité des professionnels intervenants auprès des enfants).
- Permettre aux enfants de développer leur autonomie (faire seul, se déplacer seul, avoir le choix et choisir...)
- Développer l'estime de soi, la confiance en soi

## Promouvoir l'égalité filles/garçons.

### Favoriser l'inclusion

- Améliorer l'accueil des enfants à besoins particuliers (handicap, problématique de santé, allophone...),
- Assurer une offre de service de proximité,
- Favoriser une tarification sociale.

### Soutenir la parentalité et favoriser le lien parents/enfants

- Accompagner les usages du numérique,
- Soutenir des actions de prévention (santé, alimentation...),
- Communiquer en direction des familles.

### Favoriser l'ouverture culturelle, sportive et artistique

- Découvrir les richesses du territoire : ses paysages, son patrimoine... ,
- S'approprier son environnement, s'y sentir bien et le protéger en accord avec le principe de développement durable,
- Transmettre les cultures du territoire à travers son histoire, ses pratiques anciennes... ,
- Favoriser la découverte d'environnements différents à travers des actions, des sorties, des rencontres... ,
- Favoriser la découverte et la pratique sportive par l'intermédiaire de compétences internes ou par l'intermédiaire d'associations sportives,
- Favoriser la créativité, la curiosité, l'épanouissement par la découverte des différentes formes d'art (ex : Artothèque du département, associations, projet culturel de la CCPLL).



# PLAN MERCREDI

## Qu'est-ce que le plan mercredi ?

C'est un label qui atteste et garantit un haut niveau de qualité des temps périscolaires en particulier le mercredi, décret n° 2018-647 du 23 juillet 2018 modifiant les définitions et les règles applicables aux accueils de loisirs.

L'octroi du label "Plan mercredi" repose sur des engagements réciproques de la collectivité, des services de l'Éducation nationale et de la caisse des allocations familiales (CAF).

La collectivité s'engage à proposer une offre éducative répondant à la charte qualité "Plan mercredi" dans le cadre d'accueils de loisirs périscolaires et d'un Projet éducatif territorial (PEdT).

### **Objectifs pédagogiques à l'Alsh de Lalbenque :**

- Favoriser le Vivre ensemble :
- Réaffirmer la place de l'enfant au cœur du projet du centre de loisirs :
- Favoriser l'inclusion

### **Objectifs pédagogiques à l'Alsh de Limogne-en-Quercy :**

- Offrir un environnement sûr et serein, qui respecte les besoins de chacun
- Accompagner et développer les valeurs de la citoyenneté au quotidien
- Grandir et s'épanouir dans son territoire

